

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

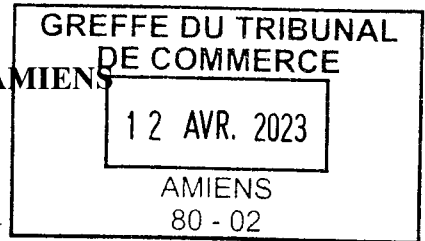
**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00184 Numéro SIREN : 330 783 002 Nom ou dénomination : Etablissements Paul SERGEANT
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002660

ETABLISSEMENTS Paul SERGEANT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 600 000 Euros
Siège social : 449, rue de Verdun - 80000 - AMIENS
R.C.S. AMIENS 330 783 002



RESOLUTION D'AFFECTATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2023

DEUXIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à la somme de 1 091 339,11 Euros, de la manière suivante :

- En distribution de dividendes pour 1 091 339,11 Euros

Afin de parfaire la distribution de dividendes à un montant de 2 200 000 Euros, l'Assemblée Générale décide de prélever une somme de 1 108 660,89 Euros sur le poste "Autres Réserves" figurant au bilan arrêté au 30 septembre 2022 pour un montant de 5 981 760,77 Euros, portant le poste "Autre Réserves » à la somme de 4 873 099,88 Euros.

Le dividende se trouve ainsi fixé à 366,67 Euros pour chacune des 6 000 actions composant le capital social, donnant lieu à un revenu à déclarer de 366,67 Euros par action.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option expresse et irrévocable pour le barème progressif de l'Impôt sur le Revenu, au moment du dépôt de la déclaration de ses revenus.

Ce dividende sera mis en paiement, à la diligence de la Présidente, au plus tôt à compter du 3 avril 2023 et au plus tard dans les neuf mois de la clôture de l'exercice social.

Conformément à la loi, il est rappelé que le montant du dividende mis en paiement au titre des trois exercices précédents, celui des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts et celui des revenus non éligibles à cette réfaction ont été les suivants :

EXERCICES	Revenus distribués	Eligibles à la réfaction mentionnée à l'art.158-3 du CGI	Non éligibles à la réfaction mentionnée à l'art.158-3 du CGI
2018/2019	600 000 €	30 000 €	570 000 €
2019/2020	600 000 €	30 000 €	570 000 €
2020/2021	600 000 €	30 000 €	570 000 €

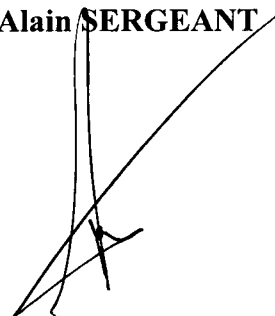
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CERTIFIE EXACT

La Présidente

La société BMH

Représentée par Alain SERGEANT



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

12 AVR. 2023

AMIENS
80 - 02

Paul SERGEANT

449 Rue de Verdun

80017 AMIENS CEDEX

Exercice clos le : 30 septembre 2022

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

SOMMAIRE

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
COMPTE DE RESULTAT	6
Compte de résultat synthétique	7
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
Résultat de la Société - 5 Ans	32

BILAN

COPY
COMPTABLE

BILAN - ACTIF

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ACTIF

	Valeurs au 30/09/22		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	30/09/21	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			3		3
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	105 232	69 820		4 892	
Fonds commercial (1)	433 717	-		433 717	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			8		9
Terrains					
Constructions	813 479	601 796		210 701	
Installations tech., matériel & outillages	1 595 851	1 387 991		243 934	
Autres immobilisations corporelles	2 457 021	1 742 838		785 943	
Immobilisations corporelles en cours	69 148			64 761	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			5		4
Participations	20 719			20 719	
Créances rattachées à des participations	636 438			473 412	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	30 682			29 390	
Prêts	45			60	
Autres immobilisations financières	14 004			14 004	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 176 336	3 802 444	15	2 281 535	16
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			21		20
Matières premières et autres appro	55 741	1 074		61 961	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis	49 161	4 916		45 139	
Marchandises	3 214 923	108 038		2 758 896	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			38		32
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	5 079 140	167 158		3 648 848	
Autres créances (3)	961 815			954 105	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			4		5
Actions propres					
Autres titres	538 876			770 395	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	3 337 324		22	3 867 926	27
Charges constatées d'avance (3)	31 576			30 544	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 268 556	281 186	85	12 137 815	84
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	19 444 892	4 083 630	100	14 419 349	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PASSIF

	Valeurs au 30/09/22	% du passif	Valeurs au 30/09/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 600 000)	600 000	4	600 000	4
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		39		39
Réserve légale	60 000		60 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	5 981 761		5 579 795	
Report à nouveau	885 819	6	885 819	6
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 091 339	7	1 001 966	7
SITUATION NETTE	8 618 919	56	8 127 579	56
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	32 414		32 549	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 651 332	56	8 160 128	57
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	539 696	4	585 880	4
Emprunts et dettes financières diverses (3)	52 562		64 622	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 216 676	34	4 907 491	34
Dettes fiscales et sociales	780 167	5	601 611	4
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	120 829	1	99 617	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	6 709 930	44	6 259 221	43
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	15 361 262	100	14 419 349	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

326 307

6 383 623

521 999

5 737 222

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	18 255 875	72	16 665 211	74	1 590 663	10
Production vendue (biens et services)	7 053 263	28	5 900 748	26	1 152 516	20
Montant net du chiffre d'affaires	25 309 138	100	22 565 959	100	2 743 179	12
Production stockée	-994		21 127		-22 121	-105
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	27 464		14 000		13 464	96
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	184 077	1	167 763	1	16 314	10
Autres produits	5 758		32 637		-26 879	-82
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	25 525 442	101	22 801 485	101	2 723 957	12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	13 529 367	53	12 653 052	56	876 315	7
Variation de stocks	-376 495	-1	-602 029	-3	225 533	37
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 284 240	17	3 196 185	14	1 088 055	34
Variation de stocks			68 551		-68 551	-100
Autres achats et charges externes	3 562 954	14	3 283 878	15	279 076	8
Impôts, taxes et versements assimilés	88 384		117 532	1	-29 148	-25
Salaires et traitements	1 857 488	7	1 628 124	7	229 364	14
Charges sociales	744 358	3	672 382	3	71 976	11
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	374 426	1	260 507	1	113 919	44
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	119 360		87 099		32 260	37
Dotations aux provisions						
Autres charges	76 821		84 246		-7 426	-9
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	24 260 902	96	21 449 527	95	2 811 375	13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 264 540	5	1 351 959	6	-87 418	-6
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	223 931	1	37 538		186 392	497
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 591		8 237		-1 645	-20
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	230 522	1	45 775		184 747	404
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 942		2 556		386	15
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 942		2 556		386	15
RÉSULTAT FINANCIER	227 580	1	43 219		184 361	427
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 492 120	6	1 395 178	6	96 943	7
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	19 170		9 181		9 989	109
Sur opérations en capital	18 413		10 200		8 213	81
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	135		135			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 718		19 515		18 202	93
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	35 549		15 060		20 489	136
Sur opérations en capital	9 641		5 139		4 502	88
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			126		-126	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 190		20 325		24 865	122
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 472		-810		-6 662	-823
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	393 309	2	392 402	2	907	
TOTAL DES PRODUITS	25 793 682	102	22 866 775	101	2 926 906	13
TOTAL DES CHARGES	24 702 343	98	21 864 810	97	2 837 533	13
Bénéfice ou Perte	1 091 339	4	1 001 966	4	89 373	9

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 15 361 262,18 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 091 339,11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

BMH, société mère des Ets Sergeant, a opté pour le régime de groupe prévu aux articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts, en date du 1er Octobre 2014. La société s'est constitué seule redevable de l'impôt sur les sociétés par le groupe formé par elle-même et la société Ets Paul Sergeant.

Ces sociétés sont donc intégrées fiscalement depuis cette date. A noter que l'impôt sur les sociétés des Ets Sergeant serait identique en cas d'absence d'intégration fiscale, et qu'aucun déficit reportable n'est en présence sur cette structure.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

L'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 25 ans
- Installations techniques	5 à 12 ans
- Matériel de transport	4 à 8 ans
- Matériel de bureau et informa	3 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	506 222		33 732	
CORP.	Terrains						
		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui		776 299		37 180	
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			1 612 915		33 944	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		413 182		18 264	
	Autres immos	Matériel de transport		1 953 083		178 190	
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique		134 797		3 388	
		Emballages récupérables & divers					
		Immobilisations corporelles en cours		64 761		4 387	
	Avances et acomptes						
		TOTAL		4 955 037		275 354	
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			494 131		163 026	
	Autres titres immobilisés			29 390		1 291	
	Prêts et autres immobilisations financières			14 064			
			TOTAL		537 586		164 317
		TOTAL GENERAL		5 998 845		473 403	
CADRE B			IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
				par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		1 005	538 949	
CORP.	Terrains						
		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui				813 479	
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques,	matériel & outillage indust.		51 008		1 595 851	
		Inst. gal. agen. amé. divers				431 447	
	Autres immos	Matériel de transport		243 884		1 887 389	
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier				138 185	
		Emb. récupérables & divers					
		Immobilisations corporelles en cours				69 148	
	Avances et acomptes						
		TOTAL		294 892		4 935 499	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					657 157	
	Autres titres immobilisés					30 682	
	Prêts & autres immob. financières			15		14 050	
			TOTAL		15		701 888
		TOTAL GENERAL		295 911		6 176 336	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

APPROCHE PAR COMPOSANTS

Conformément à l'article 322-3 du PCG, des composants de "première catégorie" ont été identifiées sur les matériels de transport en ce qui concerne les pneumatiques des matériels roulants qui doivent faire l'objet d'un remplacement à intervalles réguliers et suivent un plan d'amortissement de 2 ans linéaire.

Il n'a pas été identifiée de composants pour les autres immobilisations

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	67 612	3 212	1 005	69 820
TOTAL	67 612	3 212	1 005	69 820
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions	565 598	36 198		601 796
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	1 368 980	70 018	51 008	1 387 991
Inst. générales agencem. amén.	286 422	18 955		305 377
Autres immob. corporelles	1 300 165	242 857	237 279	1 305 743
Mat. bureau et informatiq., mob.	128 532	3 186		131 718
Emballages récupérables divers				
TOTAL	3 649 698	371 214	288 287	3 732 625
TOTAL GENERAL	3 717 310	374 426	289 292	3 802 444

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Constr.							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage	69				204		-135
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL	69				204		-135
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL	69				204		-135
Total général non ventilé		69			204		-135

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
---------	--	---------------------------------------	---------------	--	---------------------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Règlement 2015-06 : dépréciation du fonds de commerce:

Selon le Le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, il a été mis en place des tests de valorisation du fonds de commerce.

Le rapprochement de la rentabilité de l'activité et de la valeur activée du fonds de commerce, ne met pas en évidence la nécessité de déprécier le fonds de commerce.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	32 549		135	32 414
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	32 549		135	32 414
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	78 328	114 028	78 328	114 028
	Sur comptes clients	195 585	5 332	33 759	167 158
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	273 912	119 360	112 086	281 186
	TOTAL GÉNÉRAL	306 461	119 360	112 221	313 600
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		119 360	112 221	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
MOREUIL MATERIAUX - -	50 000	694 695	100	173 826
HOUDARD - -	1 524	49 472	98	215 226
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SERGEANT - -	6 098	159 846	25	39 941
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (9)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Liens d'affaires nets taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
MOREUIL MATERIAUX -	50 000	694 695	100,00	1	1		181 079		2 854 650	173 826	
HOUDARD -	1 524	49 472	98,00	1 494	1 494					215 226	210 921
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
SERGEANT -	6 098	159 846	25,00	1 524	1 524				41 377	39 941	9 985

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 831 135	383 788		3 214 923
Matières premières	63 034		7 293	55 741
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	50 155		994	49 161
TOTAL	2 944 324	383 788	8 287	3 319 825

ACTIF CIRCULANT

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	636 438		636 438
	Prêts (1) (2)	45		45
	Autres immobilisations financières	14 004		14 004
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	200 589	200 589	
	Autres créances clients	4 878 550	4 878 550	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	700	700	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	546	546	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	169 502	169 502	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	95 329	95 329	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	310 835	310 835	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	384 903	384 903	
	Charges constatées d'avance	31 576	31 576	
TOTAUX		6 723 018	6 072 530	650 488
RENVIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	45
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	476 575
Disponibilités	38 876
TOTAL	515 497

CAPITAUX PROPRES

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		885 819
Résultat de l'exercice précédent		1 001 966
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	1 887 784
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	401 965
Dividendes		600 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		885 819
	TOTAL DES AFFECTATIONS	1 887 784

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	539 696	213 389	326 307	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	10 000	10 000		
Fournisseurs & comptes rattachés	5 216 676	5 216 676		
Personnel & comptes rattachés	276 200	276 200		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	238 408	238 408		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	237 489	237 489		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	28 071	28 071		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	42 562	42 562		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	120 829	120 829		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	6 709 930	6 383 623	326 307	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	119 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	165 585			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

Kenvois

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	159
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 288
Dettes fiscales et sociales	418 988
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	120 829
TOTAL DES CHARGES À PAYER	970 264

ENGAGEMENTS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de fin de carrières sont gérées par un organisme extérieur. Le solde du contrat chez Axa est de 147 757 euros.

Le montant des IFC calculés est de 224 903 euros selon la méthode suivante:

- Droits accumulés avec la projection salariale (progression de 2%)
- Rotation lente
- Taux d'actualisation retenu 3.75%

L'indemnité de départ à la retraite non couverte par le contrat est donc de 77 146 € à la clôture.

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	15 800	16 061
TOTAL	15 800	16 061

LES EFFECTIFS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

LES EFFECTIFS

	30/09/2022	30/09/2021
Personnel salarié :	47	42
Ingénieurs et cadres	1	1
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		22
Ouvriers	24	
Etam	21	19
Apprenti	1	

COMMENTAIRE

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Les Ets Paul Sergeant ont procédé à des corrections d'erreurs consistant à :

- valoriser le stock de marchandises selon la méthode FIFO au lieu de la méthode du dernier prix d'achat (DPA), avec une incidence de minoration de la valeur d'actif net de 85 825 € ;

- ne plus comptabiliser en charges à payer les honoraires relatifs à l'exercice N, engagés en N+1, avec une incidence de majoration du résultat de 15 800 €.

Les incidences de ces changements comptables sur les comptes et agrégats sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	A	B	Variation A-B	C	Variation B-C	
	2021/2022	Proforma 2021/2022 sans changeme nt	Euros	2020/2021	Euros	%
Bilan Actif						
Stock de marchandises brut	3 214 923	3 305 066	-90 143	2 831 135	473 931	16,74%
Dépréciation stock marchandises	-108 038	-112 356	4 318	-72 239	-40 117	55,53%
Stock de marchandises net	3 106 885	3 192 710	-85 825	2 758 896	433 814	15,72%
Bilan Passif						
Résultat de l'exercice	1 091 339	1 142 807	-51 468	1 001 966	140 841	14,06%
Capitaux propres	8 651 332	8 702 800	-51 468	8 160 128	542 672	6,65%
Fournisseurs et comptes rattachés	5 212 676	5 231 636	-18 960	5 231 636	4 907 491	93,80%
Compte de résultat						
Variation de stock	-376 495	-466 638	90 143	-602 029	135 391	-22,49%
Autres achats et charges externes	3 562 954	3 578 754	-15 800	3 283 878	294 876	8,98%
Dotations aux dépréciations sur actif circulants	119 360	123 678	-4 318	78328	45 350	57,90%
Résultat d'exploitation	1 264 540	1 334 565	-70 025	1 351 959	-17 394	-1,29%
Résultat courant	1 492 120	1 562 145	-70 025	1 395 178	166 967	11,97%
Résultat de l'exercice	1 091 339	1 142 807	-51 468	1 001 966	140 841	14,06%

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Paul SERGEANT

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 10/21 au 09/22	Exercice 10/20 au 09/21	Exercice 10/19 au 09/20	Exercice 10/18 au 09/19	Exercice 10/17 au 09/18
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	600 000	600 000	600 000		600 000
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	6 000	6 000	6 000	6 000	
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	25 309 138	22 565 959	20 304 053	22 605 805	24 037 146
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	1 866 213	1 623 405	1 531 202	1 263 486	1 795 670
- Impôts sur les bénéfices	393 309	392 402	338 840	370 124	468 461
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	1 091 339	1 001 966	826 165	784 023	1 075 531
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	381 565	229 037	366 196	109 338	251 678
- Résultat distribué (D)	600 000	600 000	881 500	654 000	
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	311,04	270,57	255,20	210,58	
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	245,48	205,17	198,73	148,89	
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	181,89	166,99	137,69	130,67	
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	100,00	100,00	146,92	109,00	
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	44	44	47	47	47
- Montant de la masse salariale de l'exercice	1 857 488	1 628 124	1 568 948		1 529 613
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	744 358	672 382	620 898		619 917

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE**

12 AVR. 2023

AMIENS

80 - 02

Etablissements Paul SERGEANT

449, rue de VERDUN
80000 AMIENS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2022

MARC GERNEZ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etablissements Paul SERGEANT S.AS
449, rue de Verdun
80000 AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Etablissements Paul SERGEANT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1/5



II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de mon rapport.

III - OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, j'attire votre attention sur les corrections d'erreurs décrites dans la note de l'annexe « Commentaire » relatives à l'évaluation des stocks de marchandises selon la méthode FIFO au 30 septembre 2022 et à la non-comptabilisation des charges à payer d'honoraires qui seront engagés sur l'exercice suivant.

IV - LA JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, des informations fournies en annexe et le caractère raisonnable des estimations retenues.

Comme mentionné ci-avant, la note de l'annexe « Commentaire » expose des corrections d'erreurs relatives à l'évaluation des stocks de marchandises selon la méthode FIFO au lieu de celle du dernier prix d'achat et à la non-comptabilisation de charges à payer d'honoraires se rapportant à l'exercice mais qui seront engagés l'exercice suivant. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, je me suis assuré la correcte application de ces corrections et de la présentation qui en est faite.

La Société a inscrit à son bilan des Créances clients pour un montant net de 4 911 982 €. La note de l'annexe en page 13 sur les créances et dettes explicite les modalités dévaluation retenues par la Société. J'ai procédé à l'appréciation de l'évaluation des créances clients sur la base des informations disponibles ce jour et j'ai mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'absence de risque significatif relatif au recouvrement desdites créances. Ces travaux m'ont permis de valider l'approche retenue par la Société.

V - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercices professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES AUX ASSOCIES

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

3/5



MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

4/5



MARC GERNEZ

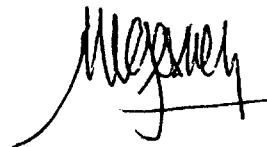
COMMISSAIRE AUX COMPTES

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 mars 2023

Le commissaire aux comptes



Marc GERNEZ

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5/5

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etablissements Paul SERGEANT S.A.S
449, rue Paul Verdun
80000 AMIENS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Paris, le 30 mars 2023

Le commissaire aux comptes



Marc GERNEZ

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris